

Chapitre 2

INTÉRÊTS RÉGIONAUX DU CANADA

États-Unis

D'une variété et d'une complexité que l'on pourrait presque qualifier d'infinies, les relations qu'entretiennent le Canada et les États-Unis sont au cœur de la politique extérieure canadienne. Depuis le début de 1982, elles ont évolué dans le climat de récession économique qui sévit des deux côtés de la frontière. Si le dialogue avec l'administration américaine s'est nettement amélioré, le Canada est demeuré sur ses gardes face au Congrès, lequel assume en matière de commerce un rôle chaque jour plus important, et est réceptif aux pressions venant de certains groupes. C'est ainsi que le Congrès a introduit des lois protectionnistes visant à satisfaire ces intérêts ou à exercer des représailles contre les pays usant de pratiques commerciales déloyales.

Parce qu'elle s'oppose à ce que le jeu des forces en présence sur le marché soit entravé, l'administration Reagan s'est dite inquiète de ce que les mesures interventionnistes adoptées par d'autres gouvernements risquent de fausser les échanges commerciaux. Au centre du débat, le programme énergétique du Canada et sa politique en matière d'investissement ont continué d'accaparer en grande partie l'ordre du jour des rencontres bilatérales, où les questions de commerce et d'environnement figuraient aussi en bonne place.

Comme il fallait s'y attendre, c'est dans un climat de tension que se sont déroulées les relations commerciales habituelles entre le Canada et les États-Unis, chacun demeurant par ailleurs le principal partenaire commercial de l'autre. Le volume des ventes que réalisent les États-Unis au Canada correspond presque à celui qui est enregistré pour l'ensemble de la Communauté européenne, et représente près du double des exportations américaines destinées au Japon, deuxième partenaire commercial en importance de notre voisin. Malgré la conjoncture économique difficile, les échanges commerciaux bilatéraux ont tout de même atteint 106 milliards de \$ en 1982. Environ 15 pour cent des exportations américaines totales nous étaient destinées, et à peu près les deux tiers de nos exportations totales sont allées aux États-Unis. Les exportations canadiennes se sont chiffrées à 59 milliards de \$, et ont donc augmenté comparativement aux chiffres de l'année précédente, pour constituer un excédent de 12 milliards de \$ en notre faveur.

En 1982-1983, le ministère a eu recours à divers moyens pour promouvoir le commerce et expliquer la politique canadienne aux dirigeants de la vie politique et du monde des affaires aux États-Unis. Des contacts plus fructueux entre fonctionnaires et ministres des deux pays ont contribué à dissiper certains malentendus, et les deux parties ont commencé à trouver des terrains d'entente à mesure que l'année avançait.

Le Premier ministre a eu des entretiens avec le président Reagan lors du sommet de l'OTAN tenu à Bonn et à l'occasion du Sommet économique de Versailles. En mars 1983, le vice-président Bush a effectué à Ottawa une visite au cours de laquelle ont été abordées plusieurs questions d'intérêt bilatéral et international, notamment celle du contrôle des armements. En mai 1982, dans l'allocution qu'il prononçait à l'université Notre-Dame lors de la collation des grades, le Premier ministre Trudeau a souligné la nécessité que les pourparlers engagés entre les deux superpuissances au sujet du contrôle des armements progressent plus rapidement.

Les ministres des Affaires étrangères des deux pays se sont réunis à plusieurs reprises. En octobre, le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures de même que le secrétaire d'État américain Schultz convenaient de se rencontrer au moins quatre fois par année afin d'assurer une meilleure coordination des relations bilatérales. De plus, le ministre Lumley s'est rendu à New York en juillet pour y prendre la parole devant le Conseil national du commerce extérieur. Le ministre Regan a pour sa part eu l'occasion d'exposer les vues du Canada à Boston, en novembre, devant un auditoire composé de hauts fonctionnaires et de gens d'affaires en vue, et de nouveau à Dallas et à Houston en février 1983. Ce même mois, le ministre d'État au Développement économique et régional et aux Sciences et à la Technologie, M. Johnston, lançait à Chicago un programme de promotion du commerce au nom du ministre Regan.

Le problème des pluies acides est demeuré un grave sujet d'inquiétude pour les autorités canadiennes. Il n'y a eu aucun progrès depuis que les négociations ont été suspendues en juin 1982. Notons toutefois qu'en octobre le secrétaire d'État américain Schultz et le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. MacEachen, se mettaient d'accord pour que chacune des parties prépare un document de travail portant sur la lutte contre cette forme de pollution dans le cas du Canada, et sur l'état de la recherche scientifique dans celui des États-Unis. De l'avis des intéressés, cet échange de documents pourrait contribuer au règlement de ce problème de pollution atmosphérique transfrontières.

Le problème de l'élimination des déchets dangereux et toxiques dans la région des Grands Lacs et en particulier dans celle du Niagara s'est posé avec une acuité encore plus grande qu'auparavant. Quant au projet de dérivation de Garrison au Dakota du Nord, il a continué de susciter de vives inquiétudes au Canada, surtout depuis que l'administration américaine a manifesté son intention d'accroître sensiblement les fonds affectés à cet ouvrage. Pour terminer sur une note moins som-